

CENTRE DE FORMATION LAGIER

FORMATION - TRANSPORT - SECURITE - LOGISTIQUE - BTP - PERMIS GROUPE LOURD - FIMO - FCO - CACES®

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO) de transport de marchandises



Centre de formation Lagier

79 Avenue de l'Europe
63370 Lempdes
Tél : 04.73.61.82.40
Fax : 04.73.61.83.67
www.cer-lagier.com
mail : cer.lagier@orange.fr

PERSONNES CONCERNEES

Conducteurs de véhicules de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes, titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1,CE ou C1E en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R 222-2 et R. 222-3 du code de la route.

PRE REQUIS

Etre âgé de 21 ans avant la fin de la session de formation, être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1,CE ou C1E valide et avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales requises pour l'entrée dans la formation.

NOMBRE DE STAGIAIRES

16 stagiaires au maximum en salle et 4 stagiaires au maximum par véhicule.

MOYENS pédagogiques et TECHNIQUES mobilisées

Véhicules

Poids réel supérieur ou égal à 75 % du PTAC ou du PTR

Porteur : PTAC de 19 tonnes, équipé d'un ralentisseur électromagnétique ou hydraulique.

Véhicule articulé: PTR de 38 tonnes minimum, souhaité : 38 tonnes;

Autres moyens et Méthodes :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
 - Salles de cours équipées d'ordinateur et de vidéo projecteur
- Aires de manœuvres, quais, chronotachygraphe électromécanique (disque pour chaque stagiaire) ou chronotachygraphe électronique, multimédias, documentations techniques, pistes privées
- Le nombre de stagiaires accueillis simultanément peut varier en fonction de la demande ou de l'organisation des stages. Cependant, le rapport entre les moyens mis en œuvre (formateurs et véhicules) et le nombre de participants doit permettre de respecter le référentiel de formation et tout particulièrement le temps de conduite individuelle de chacun des stagiaires. Méthode active adaptée à la formation pour des adultes, salle de cours équipée d'ordinateur et vidéo projecteur, fiche de suivi et livret d'apprentissage.*

Equipe pédagogique

5 Formateurs - Professionnels des métiers du transport (5 à 20 ans d'expériences) tous titulaire du BEPECASER Mention Groupe

-Lourd

MOYENS

DUREE

140 heures dispensées sur 4 semaines consécutives OBLIGATOIRE ET SANS INTERRUPTION

- **1 heure** pour l'accueil des stagiaires
- **91 heures** de face-à-face pédagogique en salle :
 - *16 stagiaires au maximum en salle,*
- **44 heures** de pratique dont 4 heures de commentaire pédagogique :
 - *4 stagiaires au maximum par véhicule pour la conduite*
- **10 heures** de conduite individuelle
- **4 heures** pour l'évaluation des compétences acquises et la synthèse du stage

ACCESSIBILITE

Handicap : ce type de formation peut-être adaptée à un public en situation de handicap (contacter notre référent au 04.73.61.82.40)

DELAIS D'ACCES

De 3 jours à 3 semaines

Accueil et présentation de la formation	4 heures
<p>THEME 1 : Perfectionnement à la conduite professionnelle axé sur les règles de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité. - Le perfectionnement à la conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant. - Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique. - Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule. - Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile : <i>10 heures de conduite individuelle comprenant 1heure de manœuvres auxquelles s'ajoute 1 heure de commentaire pédagogique.</i> 	<p>65 heures dont 44 pour la pratique de la conduite (40h de conduite et 4h de commentaires pédagogiques)</p>
<p>THEME 2 : Application des réglementations</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (fonction publique...) - La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises. 	<p>28 heures</p>
<p>THEME 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance. - L'aptitude physique et mentale. - La conduite préventive et l'évaluation des risques d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et étude de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques. - Les principes élémentaires de secourisme. - Les règles de circulation et de signalisation routière - Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds - Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt - La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages - Le franchissement des passages à niveau - Le trafic des clandestins. 	<p>28 heures</p>
<p>THEME 4 : Service, logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comportement contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service - L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché 	<p>14 heures</p>

Test final d'évaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage	4 heures
Durée totale du stage	140 heures

THEME 1 :

Perfectionnement à la conduite professionnelle axé sur les règles de sécurité

Objectif:

Utiliser rationnellement le véhicule en fonction de ses caractéristiques techniques, de son chargement, du profil de la route et de l'environnement. Effectuer un chargement en tenant compte des spécificités du véhicule et des marchandises à transporter, appliquer les règles de sécurité liées au chargement et à l'arrimage dans le respect de la réglementation. Connaître et comprendre les conséquences d'un défaut de chargement ou d'arrimage.

Éléments de contenu:

- Caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité

- différents types de carrosseries;
- contraintes liées aux types de carrosseries;
- préconisations des constructeurs;
- calcul de la charge utile d'un véhicule ou d'un ensemble;
- calcul du volume utile;
- conséquences de la surcharge.
 - poids et dimensions des véhicules et ensembles de véhicules;
 - notions de surcharge, surcharge à l'essieu
 - règles concernant le chargement et sa signalisation;
- responsabilité du conducteur.
 - la chaîne cinématique;
 - les courbes de couple, de puissance, de consommation spécifique d'un moteur;
 - la zone d'utilisation optimum du compte-tours;
 - les diagrammes de recouvrement de rapports de boîtes de vitesses.
 - les principes de fonctionnement du circuit de freinage pneumatique, de l'ABR, des ralentisseurs et du limiteur de vitesse
 - spécificités du circuit de freinage oléopneumatique;
 - les limites d'utilisation des freins et des ralentisseurs;
 - utilisation combinée freins et ralentisseur;
 -

- Perfectionnement à la conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant.

Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique.

- recherche du meilleur compromis vitesse, rapport de boîte, utilisation des moyens de ralentissement et de freinage lors des descentes;
- les vérifications et les contrôles qui incombent au conducteur;
- attitude à adopter en cas de défaillance.

- Chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.

- forces s'appliquant aux véhicules en mouvement;
- utilisation des rapports de boîtes de vitesses en fonction de la charge du véhicule et du profil de la route.
- principales catégories de marchandises à transporter;
- contraintes spécifiques liées aux catégories de marchandises;
- prise en compte des marchandises à transporter;
- respect des incompatibilités.
 - élaboration d'un plan de chargement;
 - répartition du chargement, surcharge à l'essieu;
 - centre de gravité, stabilité du véhicule;
 - types d'emballage et supports de charge;
 - manipulation du hayon élévateur;
 - différents types d'engins de manutention;
 - réglementation concernant la conduite des engins de manutention.

- Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile

- anticipation dans la conduite;
- prise en compte des intentions des autres usagers;
- utilisation de l'inertie du véhicule;
- itinéraires accidentés;
- conduite de nuit ou par visibilité réduite.

Manœuvres professionnelles:

- repérage des obstacles;
- préparation de la manœuvre;
- visibilité, les angles morts;
- comportement et sécurité dans la manœuvre;
- réalisation de manœuvres professionnelles.

Supports pédagogiques (notamment):

- documentations constructeurs;
- fiches techniques de véhicules;
- revues techniques;
- courbes de couple, puissance, consommation;
- fascicule conduite rationnelle;

- maquette de freinage;
- équipement conduite rationnelle
- véhicule chargé (poids réel _ à 75 % du PTAC ou du PTR),
- fiches de relevé de conduite;

THEME 2

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS

Objectif :

Actualiser et/ou acquérir les connaissances permettant d'appliquer la réglementation applicable :

Applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (fonction publique...)

Aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises :

- transport public,
- location,
- transport en compte propre
- en national et en international et notamment les différents contrats et documents de

Transport nécessaires à l'acheminement des marchandises et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

Éléments de contenu:

- **La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives.**
- **Les statuts particuliers (fonction publique...)**

Réglementation sociale dans le transport routier de marchandises:

- réglementation sociale nationale;
- réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos;
- utilisation du chronotachygraphe électromécanique et des feuilles d'enregistrement, du chronotachygraphe électronique et de la carte de conducteur;
- sanctions en cas de non-utilisation, de mauvaise utilisation ou de falsification.
- Le continuum éducatif des conducteurs et notamment des conducteurs de véhicule de transport de marchandises.

- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

Réglementation du transport privé (compte propre):

- documents d'accompagnement de la marchandise afin d'établir le caractère en compte propre du transport effectué (application du titre 1er de l'arrêté du 9 novembre 1999)
- documents spécifiques à certains types de transport: transport d'animaux vivants, de marchandises dangereuses, de marchandises périssables sous température dirigée, de déchets;
- documents spécifiques aux transports pour compte d'autrui effectués par dérogation sans inscription au registre des transporteurs (application du décret n°99/752 du 30 août 1999, Article 17, 1°, 2° à 8°, arrêté du 21 décembre 2000 et circulaire du 21 décembre 2000)
 - transport effectué à l'aide d'un véhicule loué avec conducteur: différence entre affrètement d'un transporteur et location de véhicules avec conducteur
 - contrat-type de location de véhicule avec conducteur (décret 2002/566 du 17 avril 2002)
 - transport international: dans l'Union européenne, dans les Etats tiers à l'Union Européenne
 - autorisations bilatérales de transport international et autorisations de la CEMT
 - franchissement des frontières : documents douaniers.

Supports pédagogiques (notamment):

- Diaporama Power point documents de transport;
- autorisations de dérogation (arrêté du 21 décembre 2000)
- autorisations bilatérales des Etats tiers à l'UE, autorisations de la CEMT
- chronotachygraphe électromécanique, disques de chronotachygraphe;
- chronotachygraphe électronique, carte de conducteur du stagiaire (le cas échéant);
- fascicule « Réglementation sociale européenne dans les transports routiers », édité par le ministère chargé des transports (direction des transports terrestres);

THEME 3

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

Objectif:

Permettre au conducteur:

- d'assurer les transports qui lui sont confiés dans des conditions de sécurité satisfaisantes pour lui et les autres usagers de la route et dans le respect des autres usagers de la route
- d'adapter son comportement à son environnement professionnel.

Par l'analyse et la pratique, amener le conducteur routier à adopter une hygiène de vie et un comportement lui permettant d'effectuer sa mission en toute sécurité.

Éléments de contenu:

- La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance. L'aptitude physique et mentale.

Hygiène de vie:

- choix de l'alimentation;
- effets de l'alcool, des médicaments, du tabac ou de toute substance susceptible de modifier le comportement;
- symptômes, causes, effets de la fatigue et du stress;
- rôle fondamental du cycle de base

activité/repos. La vue

Les visites médicales

Les restrictions du a l'inaptitude médicale

- La conduite préventive et l'évaluation des risques d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et étude de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques.

Conduite préventive, l'anticipation,
l'expérience La prise de risque et le
conditionnement

L'évaluation de la prise de risque

Auto évaluer son comportement au poste de conduite Principes ergonomiques:

- gestes et postures à risques;
- position du corps dans l'espace;
- importance du travail des muscles;
- postures et coordination des gestes;
- exercices de manutention;
- protections individuelles.

- Les principes élémentaires de secourisme.

Comportement en cas de panne:

- éviter l'accident;
- prendre les dispositions nécessaires;
- informer l'entreprise

Comportement en situation d'urgence:

- évaluer la situation;
- éviter le sur-accident;
- principes de base de la rédaction du constat amiable

Principes élémentaires de secourisme:

- alerter les services de secours, préciser les caractéristiques et l'importance de l'accident;
- préserver l'intégrité physique des victimes avant l'arrivée des secours;

- Les règles de circulation et de signalisation routière

Réglementation de la circulation routière:

- signalisation routière spécifique aux poids lourds;
- signalisation routière des autres Etats membres de l'Union européenne
- restrictions et interdictions de circulation;
- stationnement et arrêt;
- utilisation d'infrastructures particulières (ronds-points, aménagements urbains, lits d'arrêt d'urgence);
- franchissement des passages à niveaux;
- circulation dans les tunnels de grande longueur;
- distance de sécurité et distance d'arrêt;
- limitations de vitesse spécifiques aux poids lourds;
- contrôles et sanctions.

- Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds

Respect des autres usagers:

- structure et organisation de la sécurité routière;
- facteurs d'accidents de la route;
- facteurs aggravants concernant les véhicules lourds;
- spécificités des autres usagers (véhicules lents, véhicules légers, deux roues, piétons);
- mesures prises en faveur de la sécurité routière;
- permis à points.

- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt

Généralités sur les accidents du travail:

- définition de l'accident du travail;
- place du transport routier de marchandises dans les statistiques des accidents du travail;
- typologie des accidents du travail dans le secteur du transport;
- statistiques des accidents de la circulation, implication des poids lourds;
- statistiques des assureurs;
- conséquences humaines, matérielles et financières.

Prévention des accidents du travail en circulation:

- attitude et vigilance du conducteur;
- entretien du véhicule;
- organisation du travail;
- infrastructure et intempéries;
- manœuvres, arrêt, stationnement.

Prévention des accidents du travail véhicule à l'arrêt:

- entretien du véhicule;
- aménagements et équipements du véhicule;
- accès au véhicule;
- calage et arrimage de chargement;
- utilisation des moyens de manutention;
- bâchage, débâchage;
- attelage et dételage

- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages - Le franchissement des passages à niveau

- Signalisation routière spécifique aux poids lourds dans les tunnels;
- Signalisation routière des autres Etats membres de l'Union européenne.
- Circulation dans les tunnels de grande longueur;
- Restrictions et interdictions de circulation dans les tunnels;
- Signalisation routière des passages à niveau;
- Comportement à l'approche des passages à niveau
- Franchissement des passages à niveaux;
- Distance de sécurité et distance d'arrêt;
- Limitations de vitesse spécifiques aux poids lourds;
- Contrôles et sanctions.

- Le trafic des clandestins.

- Importance du trafic des clandestins
- Conséquences du trafic des clandestins
- Sanctions

Supports pédagogiques (notamment):

- diaporama power point
- statistiques de la DSCR,
- tableau de retrait du permis à points;
- documentation INRS;
- tableau des effets de l'alcool;
- documents du comité technique national de la CNAM.
 - documentation INRS;
 - statistiques CNAM, DSCR;

Service, logistique

Objectif:

- Développer la qualité de service et l'image de marque, par le comportement du conducteur.
- Appréhender le milieu socio-économique du transport routier, en connaître l'évolution.

Éléments de contenu:

- Le comportement contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service

Entreprise et qualité:

- entreprise et son environnement (les clients, les fournisseurs, la concurrence ...);
- conséquences d'un litige sur le plan commercial et financier;
- démarche qualité au sein de l'entreprise,
- responsabilité du conducteur, de l'entreprise.

Attitudes du conducteur et image de marque:

- importance pour l'entreprise de la qualité de prestation du conducteur;
- différents rôles du conducteur;
- différents interlocuteurs du conducteur au sein de l'entreprise;
- implication du conducteur dans la prévention des vols, la lutte contre la criminalité et le trafic de clandestins;
- aspects relationnels;
- remontée d'informations à l'entreprise.

- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

Éléments de contenu:

Aspects économiques:

- transports routiers par rapport aux autres modes de transport;
- différentes activités du transport routier: transport privé (pour compte propre), public (Pour compte d'autrui), activités auxiliaires du transport;
- évolutions du secteur (diversification des prestations offertes, rail-route, Sous-traitance, etc.)
- location;
- différentes spécialisations du transport (citerne, température dirigée, etc.);
- secteur « transport » par rapport aux autres secteurs économiques;
- organisation des principaux types d'entreprises de transports pour compte d

Aspects sociaux :

- réglementation du travail, conventions collectives, accords collectifs, contrat de travail, bulletin de paye, droit individuel à la formation présentation générale des dispositions juridiques cor- répondantes;
- formation initiale et continue des conducteurs : présentation des dispositifs mis en œuvre dans le transport routier de marchandises et de voyageurs, des différents textes intervenus dans ce domaine, des accords collectifs de branche intervenus en application de la loi du 6. février 1998, des possibilités de mobilité intersectorielle;
- formations professionnelles diplômées et qualifiantes de conducteurs (TP, CAP, BEP)

Supports pédagogiques (notamment):

- statistiques économiques;
- tout ouvrage ou texte traitant du thème abordé dans le cadre du module, permettant un éclairage théorique, technique, pratique ou statistique et répondant à l'objectif fixé.

TEST FINAL D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES

Evaluation de la conduite professionnelle:

Contrôle continu permettant d'établir la note finale.

Evaluation des acquis professionnels:

Questionnaire à choix multiples permettant les 7 évaluations intermédiaires

Questionnaire à choix multiples permettant l'évaluation finale. Soixante questions constituent le test final.

Délivrance de l'attestation:

Note finale calculée à partir des résultats obtenus en conduite et acquis professionnels.
Seuil d'admission 36/60

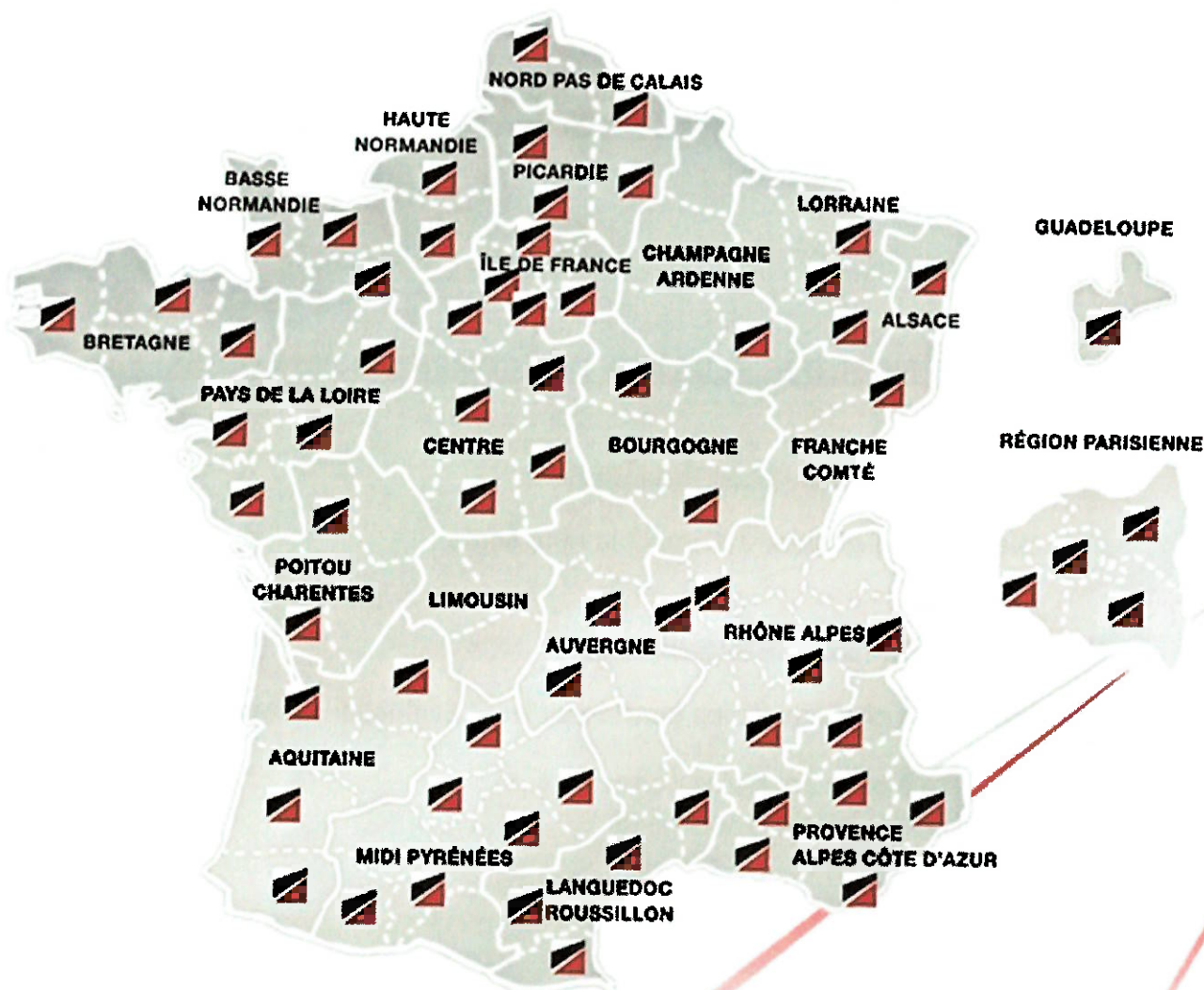
Centre de formation LAGIER

79, avenue de l'Europe
63370 Lempdes

Tél : 04.73.61.82.40
Fax : 04.73.61.83.67

<http://www.cer-lagier.com>
cflagier.clfd@wanadoo.fr

N° TVA INTRA FR10312373723 - N° Siret : 312 373 723 00062 - N° d'existence : 8360414063 - APE : 8553 Z - Agrément préfectoral : 774
Etablissement juridiquement et financièrement indépendant. Adhérent à l'association des CER (Loi 1901).



Programme de formation FIMO
V.02-10.10.2018



CENTRE DE FORMATION LAGIER